

POLITIQUE BOARD OF EDUCATION OF MONTGOMERY COUNTY

Politiques et règlements connexes : CGA-RA, JEA-RA
Bureau responsable : Chief Academic Officer

Calendrier de l'année scolaire

A. OBJECTIF

Établir des procédures permettant au Conseil Scolaire de Montgomery County d'élaborer, adopter et diffuser, au préalable de chaque année scolaire, un calendrier de l'année scolaire qui réponde aux intérêts éducatifs et aux besoins opérationnels de Montgomery County Public Schools (MCPS).

B. PROBLÉMATIQUE

Le développement et la diffusion du *calendrier scolaire* favorisent un programme d'enseignement cohérent et efficace. Il fournit aux élèves de MCPS, aux parents/tuteurs légaux, au personnel et aux autres membres de la communauté un accès aux informations du calendrier scolaire, afin de permettre la planification de la logistique nécessaire pour une participation et un soutien effectifs aux activités de l'école. Le processus de développement du *calendrier de l'année scolaire* intègre les commentaires d'une variété de parties prenantes de MCPS.

Le *calendrier de l'année scolaire* régit l'ouverture et la fermeture des écoles du district. Il est élaboré par le surintendant des écoles/son délégué, approuvé par le Conseil Scolaire et diffusé à la communauté de MCPS et au grand public au préalable de l'année scolaire.

C. POSITION

Lors de l'élaboration du *Calendrier de l'année scolaire* préconisé pour approbation par le Conseil Scolaire, le Surintendant/son délégué doit tenir compte d'une multitude d'éléments éducatifs et des besoins opérationnels de MCPS, et notamment (liste non-exhaustive) :

1. La conformité aux critères liés au nombre minimal de journées d'instruction et au crédit d'heures d'instruction.

La loi du Maryland requiert un minimum de 180 jours d'instruction, ainsi qu'un minimum de 1170 heures de crédit pour les lycéens et un minimum de 1080 heures de crédit pour les élèves des écoles élémentaires et du collège (middle-school).

2. Obligations liées au risque d'intempérie et autres urgences

Le *Calendrier de l'année scolaire* doit comprendre un nombre suffisant de jours supérieur au minimum requis par la loi du Maryland, pour prévenir les cas d'intempéries ou autres urgences à l'échelle du groupe scolaire qui pourraient induire la fermeture des établissements.

3. Les journées professionnelles du personnel et journées de fin des classes anticipée

Le *calendrier de l'année scolaire* indique les jours où les écoles sont fermées, ouvertes au personnel scolaire, mais non aux élèves, ou lorsque les élèves sont libérés plus tôt pour les raisons suivantes :

- a) Les journées professionnelles réservées aux membres du personnel offrent aux enseignants et aux autres membres du personnel travaillant dans les écoles de précieuses occasions de/d' :

- (1) mettre en place des communautés professionnelles d'apprentissage ;

- 2) collaborer autour des bonnes pratiques et méthodes pédagogiques ;

- (3) étudier des données sur les élèves en se concentrant sur des activités ciblées liées relatives à la réussite de ces derniers et au processus d'enseignement et d'apprentissage ; et

- 4) organiser les activités pédagogiques et préparer les bulletins de notes.

- b) Les jours de sortie des classes anticipée peuvent être provisoirement choisis en guise d'essai dans le *Calendrier de l'année scolaire* dans le cadre de l'élaboration des relevés de notes et de la planification, ou des conférences de parents/tuteurs légaux en écoles élémentaires et collèges. Le conseil attribue au surintendant des écoles le pouvoir d'apporter ces modifications dans l'éventualité où ces dates devaient changer.

4. Cohérence avec les calendriers d'évaluation

Le calendrier de l'année scolaire doit être aligné sur le calendrier des évaluations fédérales, celles de l'État, de MCPS et des autres.

5. Fermeture d'écoles prescrite par les lois de l'État

En vertu de la loi du Maryland, les écoles ne peuvent pas organiser de programmes d'enseignement pour les élèves les jours fériés suivants :

- a) Thanksgiving et le jour suivant ;
- b) Veille de Noël, jusqu'au 1er janvier ;
- c) Martin Luther King, Jr Day;
- d) Presidents' Day ;
- e) Le vendredi précédant Pâques (Easter), jusqu'au Lundi suivant Pâques ;
- f) Memorial Day ; et
- g) Jours d'élection des primaires et d'élections générales.

6. Vacances de printemps (Spring Break), vacances d'hiver (Winter Break)

Le calendrier de l'année scolaire comprend généralement des périodes de vacances de plusieurs jours, fin décembre début janvier, et mars ou avril, afin d'offrir aux élèves et à leurs familles une pause dans l'instruction. Celles-ci peuvent coïncider avec d'autres fermetures.

7. Inauguration Day

Lorsque le jour de l'inauguration présidentielle tombe un jour d'école, ce jour peut être désigné comme jour férié pour le groupe MCPS en fonction des autres facteurs ayant une incidence sur le calendrier scolaire pendant l'année de l'inauguration, tels que le premier et le dernier jour d'école, le jour de la semaine pour l'inauguration et les autres jours fériés obligatoires pendant l'année scolaire.

8. Autres besoins opérationnels et éléments éducatifs

Le Conseil Scolaire peut établir que les écoles doivent fermer en d'autres occasions pour servir d'autres intérêts éducatifs ou besoins opérationnels :

- a) Par exemple, et même si chaque cas doit être évalué de manière indépendante, la probabilité d'un taux d'absence élevé du personnel et/ou des élèves, que ce soit dans l'ensemble du groupe ou dans une partie substantielle des écoles à un jour quelconque de l'année peut justifier la fermeture de toutes les écoles si nécessaire pour sécuriser les ressources pédagogiques, promouvoir un environnement scolaire sûr lorsqu'il serait autrement difficile et coûteux d'identifier et de recruter un nombre suffisant d'enseignants suppléants, et/ou d'éviter de perturber le déroulement d'un enseignement efficace et utile.
- b) Pour fermer des écoles à l'échelle du district pendant tout autre jour que ceux prescrits par la loi du Maryland, le district doit établir qu'une fermeture d'école sert un objectif purement scolaire, tel que l'un des besoins opérationnels ou des intérêts éducatifs énumérés ci-dessus. L'observation par un élève d'une fête religieuse est une absence excusée en vertu de la loi du Maryland.

D. RÉSULTATS ESCOMPTÉS

MCPS mettra en place un *Calendrier de l'année scolaire* standard qui permet de manière efficace d'utiliser le temps pour l'enseignement et l'apprentissage, pour les opportunités de croissance professionnelle et pour la planification de stratégies pédagogiques axées sur l'amélioration des résultats des élèves.

E. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

1. Adoption du *Calendrier de l'année scolaire*

Le surintendant des écoles préconise au Conseil Scolaire d'examiner un projet de calendrier pour l'année scolaire suivante et de l'adopter conformément au calendrier suivant, sauf circonstances exceptionnelles qui, aux termes de la décision du conseil, méritent d'être modifiées.

- a) Chaque année, le Surintendant ou son délégué supervise l'élaboration du *Calendrier de l'année scolaire* proposé pour l'année scolaire suivante. Le personnel peut solliciter les commentaires de divers intervenants ainsi que des districts scolaires voisins.

- b) Au plus tard au début de l'automne, le *Calendrier de l'année scolaire* proposé pour l'année scolaire suivante doit être présenté au Comité de gestion des politiques du Conseil pour examen.
- c) Au plus tard à la fin du mois de décembre, le conseil adoptera le *Calendrier de l'année scolaire* pour l'année scolaire suivante.
- d) Le *Calendrier de l'année scolaire* peut être modifié après son adoption, si nécessaire.

2. Adoption du *Calendrier de l'année scolaire* alternatif

En plus de valider annuellement un *Calendrier de l'année scolaire*, le Conseil adopte un calendrier incluant des restrictions indiquant les jours pouvant être utilisés pour rattraper les journées d'enseignement des élèves si le nombre de fermetures pour cause d'intempéries ou autres situations d'urgence dépasse les exigences minimales de l'état précédemment énoncées.

3. Diffusion du *Calendrier de l'année scolaire*

A l'issue de la validation du Conseil Scolaire du *Calendrier de l'année scolaire*, ainsi que du calendrier scolaire alternatif, le Surintendant des écoles ou son délégué le rendra accessible sous un format facile d'usage par divers moyens, notamment l'affichage sur le site Internet de MCPS. Il est d'usage de présenter le *Calendrier de l'année scolaire* de manière à intégrer d'autres informations sur l'aménagement des horaires scolaires et de la communauté pour *information* pour le personnel, les élèves, leurs parents/tuteurs légaux et les membres de la communauté. Par exemple, le site Internet de MCPS contenant le *Calendrier de l'année scolaire* peut inclure des liens vers les *Jours de commémoration* développés par le groupe de travail Executive's Faith Community Working Group de Montgomery County afin d'intégrer certains jours fériés liés au patrimoine religieux, ethnique et culturel des habitants de Montgomery County.

4. Calendrier propre à une école

Chaque école peut créer son propre calendrier scolaire pour identifier les événements spéciaux et autres activités propres à sa communauté, tels que les cérémonies de remise des diplômes du lycée, tout en s'efforçant d'assurer une cohérence avec le *Calendrier de l'année scolaire*.

F. EXAMEN ET RAPPORT

La présente politique sera examinée conformément au processus de révision des politiques du Conseil Scolaire.

Sources connexes : *Code annoté du Maryland*, Article sur l'Education, §7-103 ; Règlements du Code of Maryland, §13A.02.01.04 ; *Lignes directrices pour le respect de la diversité religieuse* de Montgomery County Public Schools.

Historique de la politique : nouvelle politique, adoptée par la résolution n°472-15, 26 octobre 2015, révisée par la résolution n°560-19, le 12 novembre 2019.